

NE PAS DIFFUSER AVANT
1400 HEURES, LE 14 JANVIER
1972

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UN DISCOURS DE M.
MITCHELL SHARP, SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, A UNE
REUNION DU WOMEN'S CANADIAN CLUB
TORONTO, LE 14 JANVIER 1972

"LE CANADA DANS LA COMMUNAUTE
MONDIALE"

Je vais vous parler aujourd'hui de la politique étrangère canadienne et je vais, pour commencer, poser des questions fondamentales auxquelles je dois fréquemment apporter réponse en ma qualité de ministre des Affaires étrangères.

Combien d'indépendance pouvons-nous avoir? Combien nous en faut-il? Comment la maintenons-nous? Comment l'utilisons-nous? Pourquoi nous est-elle importante? Je commencerai par évoquer un peu d'histoire sous une forme bien résumée.

Le Canada est sorti de la deuxième guerre mondiale en position favorable, prospère, confiant en lui-même et en l'avènement d'un ordre mondial meilleur auquel les Nations-Unies devaient donner forme. L'aggressivité soviétique, particulièrement en Europe centrale, et le règne commençant de la guerre froide apportèrent rapidement la désillusion. A la fin des années quarante, le Canada était entré dans ce qu'on pourrait appeler sa période d'alliances. Les fondements de notre politique étrangère étaient le Commonwealth, les Nations Unies, l'OTAN, puis NORAD et nos relations spéciales avec les Etats-Unis. C'étaient des rapports judicieux, dans un monde divisé entre deux puissants blocs, armé jusqu'aux dents et prisonnier d'un affrontement stérile.

Les années cinquante et le début des années soixante furent une période de centralisation, de rapprochements. Le terme de polarisation est peut-être mieux justifié. Les nations dites libres se rassemblèrent autour des Etats-Unis, tandis que l'hégémonie de l'Union soviétique faisait naître un centre de puissance en Europe orientale. La Chine, tout en n'ayant jamais été un satellite, était plus ou moins dans le camp soviétique. Au Canada, l'unité nationale n'était pas mise en question, bien que des observateurs plus pénétrants aient déjà donné le signal d'alarme quant aux tensions prochaines.

Pendant la décennie qui s'achève, nous avons vécu dans une période de décentralisation. La Révolution tranquille du Québec, en elle-même une évolution positive et bienvenue, a été obscurcie par le phénomène du séparatisme et l'aberration de la violence. La Chine a répudié la direction soviétique et les nations d'Europe orientale font preuve d'individualisme d'une manière restreinte mais sensible.

Dans le monde occidental, le Commonwealth a perdu de son importance au point qu'il ne peut plus servir de fondement à des politiques; il reste cependant une institution utile, particulièrement pour les petites nations membres. Le tiers monde n'est plus divisé en sphères d'influence par les nations blanches. Tout en ne constituant aucunement un bloc de puissances, il est néanmoins une force avec laquelle il

faut compter.

L'alliance atlantique maintient sa force et sa solidarité mais, comme en témoignent les lents mais encourageants progrès réalisés vers une Conférence Est-Ouest sur la coopération et la sécurité en Europe, elle a changé d'orientation, passant de la confrontation à la négociation.

En Europe, les six nations qui forment le Marché commun deviendront bientôt les Dix - l'Europe des Dix. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est un événement de la plus haute portée pour le commerce mondial, pour les rapports de puissance dans le monde et, chose non moins importante à notre point de vue, pour le Canada.

Les Nations Unies sont maintenant bien avancées dans la voie de l'universalité, avec l'admission de Pékin au siège de la Chine à l'Assemblée et au Conseil de sécurité, événement en vue duquel le Canada a joué un rôle utile. Nous voyons déjà se manifester un renouveau d'intérêt à l'égard de l'Organisation, qui avait reculé en tant que force politique tout en poursuivant son travail fondamental pour le développement du droit international et dans le vaste domaine des rapports sociaux et économiques.

Ce résumé d'histoire, ce catalogue des changements intervenus, ne saurait apporter un tableau exhaustif. On ne peut toutefois s'arrêter là sans mentionner l'essor extraordinaire du Japon, devenu une grande puissance économique et politique qui a les moyens de devenir une grande puissance militaire. Ce fait est riche de conséquences pour le Canada.

La clé de tous ces changements est le dégel, lent mais progressif, qui a suivi la guerre froide. Loin de rester serrées ensemble comme au temps des échanges de menaces entre les superpuissances et de la peur d'une catastrophe possible, les nations de l'Est et de l'Ouest regardent autour d'elles et étendent leurs contacts, tant à l'intérieur de leurs groupes qu'au delà de l'océan.

Les visites effectuées l'an dernier par le Premier ministre en URSS et par M. Kossyguine au Canada, et le Protocole relatif aux consultations signé à Moscou sont les signes les plus évidents de l'apport canadien au relâchement des tensions Est-Ouest. L'"Ostpolitik" de M. Willy Brandt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, lui a permis, avec l'appui de ses alliés de l'OTAN, de faire des progrès considérables vers un règlement du statut de Berlin, pierre d'achoppement, depuis une génération, dans la recherche d'une détente Est-Ouest. Il est maintenant possible d'envisager, entre la République

fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande, des arrangements qui permettraient aux deux Etats d'entrer aux Nations Unies, tout en éliminant une autre cause de tensions permanentes.

Les nations du tiers monde, monde des anciennes colonies et des pays en voie de développement, ne se sentent plus exclues par les fixations des blocs de puissance et jouent un rôle plus étendu dans les affaires mondiales. La Chine, tout en rejetant publiquement le rôle de superpuissance, semble assumer un rôle de direction du tiers monde. La nouvelle Europe est destinée à être une puissance économique d'une force comparable à celle des Etats-Unis ou de l'URSS.

C'est dans ce monde de relations politiques, économiques et militaires en évolution que le Canada doit trouver sa place et la garder. C'est dans ce monde de changements que l'on doit essayer de résoudre les questions que j'ai posées au commencement de mes observations: Combien d'indépendance pouvons-nous avoir? Combien nous en faut-il? Comment la maintenons-nous? Comment l'utilisons-nous? Pourquoi nous est-elle importante? Dans ses documents de politique étrangère intitulés "Politique étrangère au service des Canadiens", le Gouvernement a identifié le problème central du Canada comme étant celui "de mener une vie distincte, mais en harmonie avec l'Etat le plus puissant du monde". On trouve à un autre endroit des documents, une vérité d'un poids correspondant: "les Etats-Unis sont notre plus proche ami et allié et le resteront". Ces deux postulats fondamentaux de la vie canadienne doivent constituer le point de départ. Peu de nations du monde sont interdépendantes dans la même mesure que le Canada et les Etats-Unis.

Bien qu'à certains égards nous nous fassions concurrence sur le plan économique, particulièrement pour les exportations, il y a des forces sous-jacentes qui nous poussent à devenir une unité économique. Aux accords concernant les automobiles et la production de défense, et aux rapports spéciaux qu'entraîne l'existence de pipelines pour l'acheminement des indispensables hydrocarbures et gaz, s'ajoute la question de l'étendue de la propriété américaine, particulièrement dans l'industrie des ressources. Le commerce au travers de la frontière s'élève au total à 20 milliards de dollars par an. Les Etats-Unis absorbent près des deux-tiers de nos exportations, nous prenons environ un quart des leurs.

Nous nous ressemblons aux points de vue social et culturel, trop peut-être. Les caractéristiques culturelles

du Canada, à savoir l'épanouissement de la culture française et la vigueur propre aux autres grandes cultures qui forment la mosaïque canadienne, contribuent à nous donner une identité nationale propre. Mais nous nous leurrions tout simplement si nous sous-estimons jusqu'à quel point l'influence sociale et culturelle des Etats-Unis est forte, tant chez les francophones que chez les anglophones. La facilité avec laquelle les pré-occupations et les prédilections de la jeunesse américaine passent la frontière sans prendre la peine d'obtenir un visa ni de payer de droits de douane et sont assimilées d'emblée par notre propre jeunesse, en voilà la preuve éclatante.

Le Canada doit également tenir compte de la position prépondérante des Etats-Unis dans le monde. Les autres pays aussi, même l'Union soviétique et la Chine; mais notre situation demeure unique. Ce qui ne veut pas dire que nous devons toujours être d'accord avec les Etats-Unis ou suivre leur ex.mple. Mais chaque fois que le Canada prend une décision ayant des répercussions internationales, il doit prendre en considération les attitudes et les intentions des Etats-Unis. Ce serait faire preuve d'irresponsabilité et d'un manque de réalisme que de soutenir le contraire.

Le fait que l'importance capitale de nos relations avec les Etats-Unis rehausse au lieu de diminuer l'importance de nos relations avec les autres pays peut vous paraître paradoxal. Au cours des derniers mois, j'ai passé beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'énergie en pourparlers avec la Communauté économique européenne, c'est-à-dire avec les six Etats membres de la Communauté et la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande et la Norvège qui se joindront aux six pour porter le nombre des membres à dix. J'ai tenté de leur faire comprendre jusqu'à quel point le Canada continuera de dépendre de l'Europe sur les plans politique, économique et culturel. Ils comprennent tous plus ou moins notre situation, mais au début des pourparlers ils étaient unanimes à dire: vous êtes un pays de l'Amérique du Nord, les Etats-Unis peuvent s'occuper de vous, réglez vos problèmes avec eux.

La nouvelle politique économique annoncée, au grand étonnement de tous, par le Président Nixon en août dernier a démontré une fois pour toutes que ce n'est pas le cas. Comme je l'ai dit clairement à l'époque, le Canada comprenait la position difficile où se trouvaient les Etats-Unis et considérait leurs objectifs comme valables. Nous reconnaissons même la nécessité de recourir à des moyens radicaux. Ce que nous ne comprenions pas à l'époque et que nous ne comprenons toujours pas c'est que les Etats-Unis, pour obtenir le réaligement des devises qui s'imposait, aient appliqué des sanctions contre le Canada.

Notre dollar flottait depuis plus d'un an et, par suite d'une hausse d'environ 8% de sa valeur, avait atteint presque la parité avec le dollar américain. Le Canada n'appliquait pour sa part, aucune restriction aux importations américaines. En fait nous partageons avec les Etats-Unis les inconvénients que présentait la sous-évaluation des devises étrangères.

Les nouveaux arrangements monétaires conclus à Washington le mois dernier par le Groupe des Dix, c'est-à-dire les ministres des Finances des plus grandes nations commerciales du monde, aux termes desquels le dollar canadien doit continuer de flotter, ont entièrement justifié notre position.

Voilà un excellent exemple d'un geste vigoureux, indépendant et responsable du Canada pour défendre ses intérêts contre son puissant voisin, les Etats-Unis.

Cet épisode a également servi à montrer de façon concrète aux Européens ce que mes collègues, les ministres de l'Industrie et du Commerce et des Finances, leur répétaient sans cesse, à savoir que même si le Canada attache une grande importance à ses relations avec les Etats-Unis, il cherche à élargir ses contacts avec les vieux pays en vue de promouvoir l'unité et le caractère unique de la société canadienne en Amérique du Nord.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen contribuera énormément à combler les lacunes technologiques de la Communauté et ajoutera 60 millions de consommateurs au Marché commun. Le Conseil des ministres s'enrichira également de l'habileté politique et de la connaissance des affaires internationales qui caractérise les Britanniques.

C'est la première grande considération dont il faut tenir compte lorsqu'on veut analyser la nouvelle Europe. La seconde est le réseau commercial que le Marché commun étend graduellement. La Suède, l'Australie, la Suisse et la Finlande qui, pour une raison ou une autre ne peuvent pas ou ne désirent pas s'y joindre sur le plan politique, jouiront d'un statut quelconque de membre associé. Il en va déjà de même de plusieurs pays méditerranéens. Les anciennes colonies de la Grande-Bretagne en Afrique et aux Caraïbes jouiront également d'un statut analogue comme c'est le cas des anciennes colonies des membres actuels.

Ce qui signifie que le Marché commun et les pays qui y seront associés engloberont environ 45% du commerce mondial. Pensez-y un instant et songez aux conséquences qui en découlent pour le Canada, pays qui doit exporter environ la moitié de sa production.

J'ai parlé jusqu'ici des centres d'intérêt traditionnels du Canada, c'est-à-dire les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir en 1968, une de ses premières décisions fut d'entreprendre un examen fondamental de la politique étrangère du Canada.

Il en est ressorti non pas tant une modification fondamentale de notre politique étrangère qu'une nouvelle conception de la place du Canada dans le monde et un élargissement de notre conception du monde. Pour des raisons d'ordre historique, l'angle de vision du Canada se limitait, outre-Atlantique, à l'Europe occidentale et, au Sud, aux Etats-Unis. Nous avons décidé d'étendre notre portée dans ces deux directions aux pays de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine. Nous avons également conclu qu'il fallait nous tourner vers le nord et porter notre regard d'abord sur nos propres régions arctiques et, par delà le pôle, sur notre voisin septentrional, l'Union soviétique, et vers l'ouest, par delà le Pacifique, sur l'Australasie, le Japon, la Chine et les autres pays asiatiques.

Tout cela peut vous sembler un peu grandiose mais c'est tout à fait réaliste. Le Canada ne se considère plus comme la pointe du triangle de l'Atlantique-Nord, mais plutôt comme un pays à la fois de l'Atlantique, du Pacifique, de l'Arctique, et avant tout du continent américain. Notre politique étrangère évolue donc quant à l'importance donnée à chaque secteur. Le Canada ne se réfugie pas dans l'isolationnisme comme certains observateurs l'ont prétendu; il élargit plutôt ses horizons. C'est aussi un effort conscient visant à consolider la position indépendante du Canada dans la formulation de sa politique étrangère.

Si nous nous tournons vers les Etats-Unis pour obtenir tout ce que notre économie n'est pas en mesure de nous fournir, nous nous retrouverons les mains vides, sans indépendance du moins. C'est pourquoi nous nous tournons d'abord vers l'Europe pour diversifier notre économie, mais il faut être réalistes. L'Europe devra traverser une longue période d'adaptation après les longues négociations qu'elle a connues. J'ai confiance qu'à la longue la Communauté élargie et renforcée adoptera une politique extravertie, mais le Canada fera, à court terme, face à de réels problèmes d'adaptation à la nouvelle Europe, particulièrement en ce qui a trait au commerce.

Il n'y a d'ailleurs aucune raison de limiter nos efforts de diversification aux régions du monde avec lesquelles nous avons des liens historiques, culturels et économiques étroits et de ne pas viser plus loin. Nos intérêts économiques nous incitent du départ à élargir nos secteurs d'activité. Il est manifeste que les Etats-Unis ne représentent pas un marché pour le blé canadien, et l'Europe occidentale ne peut absorber qu'une partie de notre production. L'économie des provinces des Prairies dépend donc de nos ventes de blé à la Chine, à l'Union soviétique et aux pays de l'Europe de l'Est.

Le Pacifique présente pour nous des éléments relativement nouveaux, soit notre reconnaissance de la République populaire de Chine et l'importance croissante du Japon en tant que puissance politique et commerciale de premier ordre. Nous avons établi des relations diplomatiques avec Pékin en vue de nous réconcilier avec la réalité politique chinoise, de contribuer à faire entrer la Chine dans la communauté des nations, et notamment aux Nations Unies, et d'éliminer la situation fautive dans laquelle nous nous trouvons du fait que nous avons un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions de dollars avec un pays dont nous ne reconnaissons pas le gouvernement. Il n'est pas dit que notre geste envers la Chine se traduira par des échanges commerciaux accrus, bien qu'il y ait des raisons de le penser.

Nos relations avec le Japon sont maintenant si étroites que nous avons créé un Comité ministériel conjoint chargé de veiller sur nos intérêts mutuels et de se pencher sur les problèmes qui surgissent. Le Japon est devenu, après les Etats-Unis et le Marché commun, le troisième grand centre d'intérêt commercial du monde non communiste.

Nous ne pouvons pas davantage continuer de suivre une ligne de conduite plutôt passive envers les pays de l'Amérique latine. Nous oublions trop souvent qu'il y a plus de monde au sud qu'au nord du Rio Grande et que plusieurs pays d'Amérique latine atteindront bientôt le point de décollage où leur économie atteindra le seuil de l'autarcie et se développera rapidement.

La croissance économique entraînera dans son sillage la puissance politique. Certains pays d'Amérique latine exerceront bientôt une influence beaucoup plus grande sur les affaires de l'hémisphère et du monde. C'est là un fait important à nos yeux au moment où nous acceptons de plus en plus nos responsabilités en tant que nation d'Amérique.

La nécessité de relations plus étroites avec les pays d'Amérique latine ne nous a pas encore incité à demander notre admission à l'OEA, mais dans le cadre des mesures visant à resserrer ces relations, nous cherchons à obtenir le statut d'observateur permanent. L'OEA a approuvé en principe notre demande et examine actuellement les moyens d'y donner suite de façon concrète. L'expérience que nous acquerrons en qualité d'observateur permanent nous permettra de décider si nous voulons devenir membre de plein droit.

L'objectif principal de la politique étrangère canadienne est de préserver la liberté d'action et d'expression essentielle qui permette au Canada de survivre, de croître et d'apporter sa propre contribution à un monde interdépendant.

On peut envisager l'interdépendance sous trois aspects dans notre monde moderne:

- interdépendance en fonction de la paix et de la sécurité,
- interdépendance en fonction de la prospérité mondiale,
- interdépendance en fonction des conditions de vie.

L'interdépendance en fonction de la paix et de la sécurité ne repose pas uniquement sur les alliances jugées nécessaires par les pays du globe, que ce soit celle de l'OTAN, du NORAD ou du Pacte de Varsovie. Nous sommes actuellement témoins d'une interdépendance entre blocs fondée sur l'armement moderne et l'équilibre du pouvoir de dissuasion. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ne se menacent plus comme à l'époque de M. Henry Cabot Lodge et Vishinsky, représentants respectifs de leurs pays aux Nations Unies. Ils s'appuient l'un sur l'autre dans le but d'éviter une guerre nucléaire. La Chine est en passe de devenir une grande puissance nucléaire et l'on peut croire que l'équilibre du pouvoir de dissuasion que nous avons connu jusqu'à maintenant sera renversé et remplacé un jour par un triangle de puissances. Je ne m'attends pas à ce que les problèmes mondiaux s'atténueront parce que trois puissances au lieu de deux devront trouver un équilibre, mais on ne les résoudra jamais sans la participation des trois.

L'interdépendance en fonction de la sécurité et de la paix est également illustrée dans les conflits localisés, comme celui du Moyen-Orient, auxquels participent indirectement les grandes puissances. La difficulté inhérente à la découverte d'une solution acceptable par les Israéliens et les Arabes est d'autant plus grande que les Etats-Unis et l'Union soviétique doivent arriver à leurs fins, ou sembler y arriver, tout en justifiant leur rôle.

J'ai déjà parlé de l'interdépendance en fonction de la prospérité mondiale. Aucun pays ne peut aujourd'hui se suffire à lui-même. Les Etats-Unis eux-mêmes doivent importer pour répondre à la demande intérieure et exporter pour obtenir une part importante du revenu national. Les nations du monde doivent commercer pour survivre et le commerce international engendre l'interdépendance.

Quant à l'interdépendance en fonction des conditions de vie, elle ouvre un débat capital, celui de l'aide au développement international, qui forme maintenant un élément fondamental de la politique étrangère des pays donateurs comme des pays bénéficiaires. L'aide offerte en montants énormes

est peut-être née d'une prise de conscience tardive du fait que les hommes ont tous besoin les uns des autres. C'est une idée qui remonte pourtant à l'Ancien Testament et qui est enracinée dans toutes les religions et tous les systèmes philosophiques.

On m'a souvent demandé, en ma qualité de ministre des Affaires étrangères, de justifier l'octroi de fortes sommes à l'aide à l'étranger. J'en suis venu à la conclusion que le principal motif, la principale justification, repose sur les caractéristiques humaines dont je viens de parler. On dit parfois que l'aide liée sert de stimulant à l'économie du pays donateur: jusqu'à un certain point, cette affirmation est vraie, mais il existe certainement des moyens moins onéreux et plus efficaces d'atteindre les mêmes buts. On a également laissé entendre que l'aide offerte pouvait créer de nouveaux débouchés commerciaux. Là encore, l'affirmation est fondée, mais il s'agit d'un investissement à très long terme qui n'est pas attirant pour le prudent financier moyen du Canada. En fin de compte, je crois que la justification finale se trouve dans les concepts humanitaires. Je crois que le peuple canadien désire fournir une aide au développement et y trouver de la satisfaction, tout comme il tente d'atténuer les disparités régionales qui affligent notre propre pays.

L'interdépendance en fonction des conditions de vie dépasse le don et la réception de l'aide au développement. Nous participons aux secours en cas de désastre, séisme au Pérou ou typhon au Pakistan par exemple. La question du rôle de la communauté internationale dans les conflits intérieurs comme ceux du Nigéria en 1968-1969 et du Pakistan ces dernières semaines se pose aussi. Le Canada a apporté une collaboration importante aux travaux de la Croix-Rouge visant à l'adoption de lois humanitaires, en cherchant à conclure des accords internationaux qui permettraient aux agences internationales de secours d'agir en cas de guerre civile pour protéger les témoins innocents, femmes et enfants la plupart du temps, tout comme dans le cas des conflits armés entre nations.

En réalité, le concept d'interdépendance en fonction des conditions de vie se rapporte à plusieurs grands problèmes de l'heure: justice sociale, discrimination raciale et toute la question de la dignité de l'homme où s'insèrent les problèmes écologiques qui dépassent les frontières nationales, de même que le problème du droit international et celui de la conclusion d'accords rationnels entre nations, qui occupent si fructueusement une grande partie du temps aux Nations Unies.

Quel usage le Canada fait-il de son indispensable intégrité par rapport à ce réseau complexe d'interdépendance? J'ai déjà dit qu'elle servait à la poursuite des intérêts

canadiens à l'échelle internationale. Il n'y a pas lieu de nous en excuser. Elle nous assure le contrôle de l'économie nationale et le droit de nous diriger comme bon nous semble. Somme toute, nous avons, de cette façon, un point de vue canadien sur le monde.

En résumé, notre indépendance chérie nous offre la possibilité de nous faire entendre dans les conseils mondiaux et d'y apporter une contribution typiquement canadienne. Nous y mettons beaucoup de travail: nos délégations à l'ONU et à ses institutions de même qu'à l'OCDE, à l'OTAN et à d'autres organisations internationales sont composées d'experts compétents et nous y travaillons consciencieusement.

Je crois que le monde bénéficie d'une contribution typiquement canadienne. Il est heureux qu'il existe un porte-parole nord-américain indépendant dans le domaine international. Dans un univers qui doit apprendre à résoudre les conflits et vivre en paix malgré les grandes différences qui caractérisent ses nations, le Canada offre un exemple particulièrement pertinent d'édification d'une seule nation par deux grands groupes linguistiques et plusieurs cultures. On pourra dire que notre contribution est modeste, car nous ne pouvons outrepasser les limites de notre compétence. Mais nous devons tout faire à l'intérieur de ces limites. Je crois que nous y réussissons.